



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules****157^e session**

Genève, 26-29 juin 2012

Point 4.10.1 de l'ordre du jour provisoire

**Accord de 1958 – Examen de projets de rectificatifs
à des Règlements existants proposés par le GRRF****Proposition de rectificatif 3 à la Révision 2 du Règlement
n° 54 (Pneumatiques pour véhicules utilitaires)****Communication du Groupe de travail en matière de roulement et de
freinage (GRRF)***

Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (GRRF) à sa soixante-deuxième session pour aligner le texte français aux textes anglais et russe. Il est fondé sur le document GRRF-72-12, tel que reproduit à l'annexe IV du rapport (ECE/TRANS/WP.29/GRRF/72, par. 36). Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) pour examen.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2010-2014 (ECE/TRANS/208, par. 106, et ECE/TRANS/2010/8, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

Paragraphe 2.17.1.3.1., corriger le code de diamètre nominal de la jante de «22,5» pour lire «572» (pour une meilleure clarté, la table des valeurs est reproduite ci-dessous):

"2.17.1.3.1. les valeurs des symboles "d" exprimées en mm sont indiquées ci-dessous:

<i>Code de diamètre nominal de la jante, symbole "d"</i>	<i>Valeur du symbole "d", exprimée en mm</i>
8	203
9	229
10	254
11	279
12	305
13	330
14	356
15	381
16	406
17	432
18	457
19	482
20	508
21	533
22	559
24	610
25	635
14,5	368
16,5	419
17,5	445
19,5	495
20,5	521
22,5	572
24,5	622
26	660
28	711
30	762

"
